

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE LA LÉGISLATION  
ET DE LA RÉGLEMENTATION  
FINANCIÈRES**

---

**AVIS N° 2022-36**

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le Code monétaire et financier, notamment ses articles L. 614-2, L. 783-5, L. 784-5 et L. 785-4 ;

Vu le projet d'arrêté portant modification de l'arrêté du 16 mars 2016 pris pour l'application du 7° de l'article L. 312-16 du Code monétaire et financier et relatif au conseil de surveillance du fonds de garantie des dépôts et de résolution ;

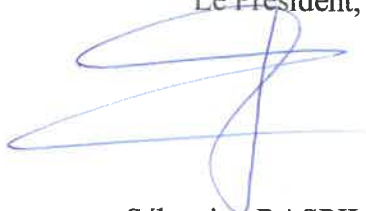
En ayant délibéré lors de sa séance du 12 juillet 2022,

**Émet un avis favorable sur le projet d'arrêté.**

Fait le 12 juillet 2022.

Pour le Comité consultatif  
de la législation et de la réglementation  
financières

Le Président,



Sébastien RASPILLER